



MAIRIE de PORCHEVILLE

TÉLÉPHONE 01.30.98.87.87 - FAX 01.30.98.80.19

PROCES-VERBAL SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2016

Date de convocation
15 décembre 2016

Date d'affichage
15 décembre 2016

En exercice : 23
Présents : 16
Votants : 20

L'an deux mille seize, le mardi vingt décembre à 20 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Paul LE BIHAN,

Etaient Présents :

P. LE BIHAN, E. LUCE, D. MARTINEZ, M. DHONDT, G. BERTRAND, M. MANDON, J. QUINZIN, T. JACQUEMIN, C. LETTE, M. LARCHEVEQUE, G. RENOARD, G. LOPEZ, A.-M. D'ANDREA BOULIN, A. JALTIER, A. GARRIDO, C. GAINARD

Ont donné procuration : Madame AUVRAY à Madame D'ANDREA BOULIN
Monsieur POUJADE LACAN à Monsieur LE BIHAN
Madame THOULET à Madame GAINARD
Monsieur JAUDOUIN à Monsieur GARRIDO

Absent et Excusé : Monsieur BRASQUER, Madame LE JOSSEC

Absente : Madame WATT

Secrétaire de séance : Monsieur LARCHEVEQUE

DELIBERATIONS PUBLIEES LE :
2 janvier 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL

A APPROUVE A L'UNANIMITE :

- ✓ Adoption de l'attribution de compensation provisoire 2016 attribuée par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise
- ✓ Définition de la consistance du domaine public routier communautaire
- ✓ Autorisation donnée au Maire de signer le Procès-Verbal de mise à disposition des immobilisations nécessaires à l'exercice de la compétence voirie transférée à la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise
- ✓ Autorisation donnée au Maire de signer les avenants de transfert total ou partiel à la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise des contrats/marchés relatifs à la voirie
- ✓ Adoption de l'avenant à la convention de fonctionnement de services communs entre la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise et les communes de l'ex. CAMY
- ✓ Approbation d'une convention de coopération pour la viabilité hivernale sur le territoire de la commune, avec la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise
- ✓ Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour le SMVOSI (Syndicat Collège d'Issou)
- ✓ Décision modificative N°1 Commune
- ✓ Autorisation d'engager les dépenses en investissement avant le vote du budget 2017
- ✓ Autorisation d'engager les dépenses d'acompte des subventions aux associations avant le vote du budget 2017
- ✓ Application de l'indexation des loyers pour l'année 2017 pour les agents communaux
- ✓ Application de l'indexation pour la tarification du chauffage dans les logements communaux à compter du 01 janvier 2017
- ✓ Application d'une tarification aux locataires pour les consommations d'eau dans les logements communaux applicable au 1^{er} janvier 2017
- ✓ Détermination des nouveaux loyers pour les personnes non agents communaux à compter des nouveaux baux signés à partir du 01 janvier 2017
- ✓ Admission en non-valeur 2016
- ✓ Révision du calcul du quotient familial sur le dernier avis d'imposition de l'année pour les tarifs
- ✓ Révision du tarif des TAP « Ateliers du Vendredi » pour les prestations de 2017
- ✓ Détermination des tarifs pour les sorties familiales avec spectacle
- ✓ Détermination d'un nouveau tarif pour le vide-grenier annuel
- ✓ Adoption d'un règlement pour la réalisation de travaux dans la commune
- ✓ Obligation de soumettre les divisions foncières bâties à déclaration préalable
- ✓ Autorisation donnée au Maire de signer une convention de transfert dans le domaine public des voiries, réseaux et espaces verts de 11 maisons et 35 logements collectifs rue des Grésillons à Porcheville
- ✓ Demande de contrat départemental auprès du département des Yvelines pour 3 opérations (ascenseur à l'Hôtel de Ville – Travaux performance énergétique dans les logements et la salle polyvalente des Bleuets)

Porcheville, le vingt et un décembre deux mille seize.



Le Maire, Président de Séance,
Paul LE BIHAN